

## LA PARTICIPATION AUX SEANCES DE SPIRITISME

Les *Acta Apostolicae Sedis* du 1er juin ont publié une réponse du Saint-Office concernant la participation aux séances de spiritisme. En voici le texte :

“ *Du spiritisme.* Mardi, 24 avril 1917. En assemblée plénière, tenue par les Eminentissimes et Révérendissimes Cardinaux inquisiteurs généraux dans les matières de la foi et des mœurs, cette question a été proposée: “ Est-il permis, en recourant ou non à un médium, en se servant ou non de l’hypnotisme, d’assister à des entretiens ou à des manifestations quelconques de spiritisme, offrisse-elles l’apparence de l’honnêteté ou de la piété, soit en interrogeant des âmes ou des esprits, soit en écoutant les réponses, soit en restant seulement spectateur, même en protestant tacitement ou expressément qu’on ne veut avoir aucun rapport avec les esprit mauvais. ” Les Eminentissimes et Révérendissimes Pères ont décidé qu’il fallait répondre: “ Non, sur tous les points. ” (*Negative in omnibus.*)

“ Et le jeudi, 26 du même mois, S. S. Benoît XV a approuvé la solution des Eminentissimes Pères, sur le rapport qui lui en a été fait.

“ Donnée à Rome, au Saint-Office, 27 avril 1917.

ALOISIUS CASTELLANO, S. R. et U. I. Notarius.

## IMPRESSIONS D'UN JEUNE MISSIONNAIRE OBLAT

*L'été dernier le R. P. J.-B. Ducharme, O. M. I., s'est rendu au Portage-la-Loche, dans le nord de la Saskatchewan. Dans le cours de l'hiver, il a rédigé, sous forme de journal de voyage, ses impressions et ses observations depuis Ottawa jusqu'à son lointain poste. Le Droit a récemment publié ces intéressantes lettres adressées aux Pères et Frères du scolasticat d'Ottawa. Nous en détachons ce qui a trait à Saint-Boniface.*

Je descendis à Winnipeg, samedi matin, vers 11 heures et 20 minutes. Je gagnai notre Juniorat de Saint-Boniface et il était presque midi quand je montai au saint autel, pour dire ma cinquième messe. Partout j'ai été reçu à bras ouverts. J'étais vraiment de la famille. Tous se sont empressés à me faire connaître nos œuvres de Saint-Boniface et de Winnipeg. J'ai vu le R. P. Dandurand, O. M. I., la merveille de l'Ouest et de la Congrégation, le doyen des prêtres de l'univers. Il demeure maintenant au Juniorat. Je l'ai vu et entendu, le cher vieillard. C'est étonnant de l'entendre citer les principales dates de notre histoire, avec l'aisance d'un professeur très au fait de sa matière. Son grand regret est d'avoir perdu ses chères orphelines